

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03458

Numéro SIREN : 852 707 827

Nom ou dénomination : A2JB

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/026905


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

 Liberté
Égalité
Fraternité

 Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2021

cerfa

N° 11084*22

 Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Tambour à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	26/07/2019	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal ☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société:			Adresse du siège social:	
SAS MEPOR Alexandre A23B				
SIRET	8	5	2	7
	0	7	8	2
	7	0	0	0
	1	4		
Mél : arb@arb-menuiseries.fr				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:	
114 TER Avenue du Comminge 31270 CUGNAUX				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées		Société holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %	0	Bénéfice imposable à 28 %
				0
				Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %	12 650	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values				
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
			Autres dispositifs	
			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)				
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre				
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				
Si oui, indication du logiciel utilisé				
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:	
SAS 33 EXPERTISES 258 Avenue Marcel Dassault 31500 TOULOUSE				
Tél:			Tél:	
OGA/OMGA			Identité du déclarant:	
Viseur conventionné			Date:	
(Cocher la case correspondante)			Lieu:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Qualité et nom du signataire: M	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			MEPOR Alexandre	
			Président	
			Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		114 TER Avenue du Comminge		31270 CUGNAUX		
SIRET		8 5 2 7 0 7 8 2 7 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 7		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 31 12 2020		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	9 666	AC	4 383
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	150 000	CV	150 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières *		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	159 666	BK	4 383	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	7 904	CA	7 904
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	8 190	CG	8 190	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	195	CI	195	
	TOTAL (III)	CJ	16 289	CK	16 289	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	175 956	1A	4 383	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :15.000.)			DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	10 753	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	25 753	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	133 206	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	331	
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 263	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	145 820		
Écart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	171 573		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	33 639
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Exercice N		Néant ☐ *	
		France		Exportations et intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE	
			Services *	FG	117 679	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	117 679	FK		FL	117 679
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	3 996
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	677
	Salaires et traitements *					FY	65 029
	Charges sociales (10)					FZ	29 331
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	4 383	
				- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *	GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE	1				
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 263
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 613
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	1 613				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 613)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 650

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repenses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	1 898	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	117 680	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	106 927	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	10 753	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 <i>acties</i> du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 <i>quinquies</i> D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatatives A6	Obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐ *							
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
		Consécutives à la réévaluation cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
		1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8	D9	9 666			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	KE	KF				
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)			KJ	KK	KL				
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)			KM	KN	KO				
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants M2			KP	KQ	KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants M3			KS	KT	KU			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX			
		Matériel de transport *				KY	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ				
	Avances et acomptes				LK	LL	LM				
	TOTAL III				LN	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T				
	Autres participations				8U	8V	8W	150 000			
	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V				
	TOTAL IV				LQ	LR	LS	150 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ	159 666				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
		Par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice							
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	9 666	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME		MF		
	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	MG	MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillages industriels			IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU	MM	MN		MO	
		Matériel de transport				IV	MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III				IY	NG	NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	150 000	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		2G		
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	150 000	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	159 666	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	4 383	EM		EN	4 383
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	4 383	ØQ		ØR	4 383
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	
NZ									
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐ *						
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB						Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
					1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL			UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT			UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée *	UO	)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB			24		24			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC			7 880		7 880				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS			195		195				
TOTALUX				VT	8 099	VU	8 099	VV			
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		
					1		2		3		
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	133 206			21 025		112 181			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	331			331					
Personnel et comptes rattachés		8C	90			90					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 197			6 197					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 898			1 898					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 946			2 946					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	1 152			1 152					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX				VY	145 820	VZ	33 639	112 181			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 794							
									VL		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☐		Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 0			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
								WA	10 753		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)				RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)				WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2087-bis)				XX	
	Amendes et pénalités				WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)								I7	1 898	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme								I8		
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)										
	- imposées au taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								WN		
- Plus-values nettes à court terme											
- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
TOTAL I								WR	12 650		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								WV		
	- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										
	- imposées au taux de 0 %								WH		
	- imposées aux taux de 19 %								WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								IB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts				(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Repense d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF			
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
				ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	)	XG			
			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC					
			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD					
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables								XI	12 650		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL			
RÉSULTAT FISCAL								BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	12 650	
								XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1° du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
			YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD .			ligne VI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			
				Montant net à la fin de l'exercice	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2JB										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau	ZG							
					(N.B : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS 1 228					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage							YV					
	- Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST 2 768					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ 3 996					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE							YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z 677					
	Total du poste correspondant à la ligne X / du tableau n° 2052-SD							YX 677					
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY 23 536					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ 257					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB 65 029					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK %					
	- Numéro de centre agréé *		XP					ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A2JB		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		26/07/2019		et clos le 31/12/2020	
				Données en nombre de mois 17	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				Og	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.				SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/	/	GZ	/
Date de cessation	HR	/	/		

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2021

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 0	N° SIRET	8 5 2 7 0 7 8 2 7 0 0 0 1 4
Dénomination de l'entreprise	A2JB		
Adresse (voie)	114 TER Avenue du Comminge		
Code postal	3 1 2 7 0	Ville	COGNAUX
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4 15000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	MEPOR	Prénom(s)	Alexandre
Nom marital		% de détention	51.00	Nb de parts ou actions	7650
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	30/12/1979	31000	TOULOUSE	FR	
Adresse	N°	Voie			
	188	avenue de Fronton			
Code postal		Commune	Pays		
	31200	TOULOUSE	FR		
Titre (2)	M	Nom patronymique	MILBORAT	Prénom(s)	JULIEN
Nom marital		% de détention	24.50	Nb de parts ou actions	3675
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	24/12/1991	31600	MURET	FR	
Adresse	N°	Voie			
		Chemin du compagnon			
Code postal		Commune	Pays		
	31310	MONTESQUIEU VOLVESTRE	FR		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

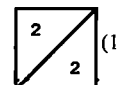
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Composition du capital social

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	M	Nom patronymique	BEAUME	Prénom(s)	BRUNO
Nom marital		% de détention	24.50	Nb de parts ou actions	3675
Naissance:	Date	N° Département	31100	Commune	TOULOUSE
	31/01/1967			Pays	FR
Adresse:	N°	Voie	rue de la gare		
	10				
	Code Postal	Commune	MONTESQUIEU VOLVESTRE		
	31310		FR		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune			

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2021

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann. III du CGI)

N° de dépôt

1 (1)
1Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 0	N° SIRET	8 5 2 7 0 7 8 2 7 0 0 0 1 4
Dénomination de l'entreprise	A2JB		
Adresse (voie)	114 TER Avenue du Comminge		
Code postal	3 1 2 7 0	Ville	CUGNAUX
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		P5	
Forme juridique	SARL	Dénomination	ARB
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 7 5 6 5 5 3 1	% de détention	100.00
Adresse	N° 114	Voie	Avenue du Comminges
Code postal	31270	Commune	CUGNAUX
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	852707827
Désignation du déclarant	A2JB 114 TER Avenue du Comminge 31270 CUGNAUX
Code activité NAF	6420Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable	SAS	K3 EXPERTISES
------------------------	---	-----	---------------

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	26/07/2019
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	17
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Détail du bilan - Actif

Rubriques	26/07/2019		Variation	
	31/12/2020			
	17		Montant	%
Frais d'établissement	5 283		5 283	
201 Frais d'établissement	9 666		9 666	0.00
2801 Frais d'établissement	(4 383)		(4 383)	0.00
Autres participations	150 000		150 000	
2611 TITRES ARB	150 000		150 000	0.00
<i>Actif immobilisé</i>	<i>155 283</i>		<i>155 283</i>	
Autres créances	7 904		7 904	
44586 Taxes sur le chiffre d'affaires sur fa	24		24	0.00
451 Groupe	7 880		7 880	0.00
Disponibilités	8 190		8 190	
5112 Chèques à encaisser	2 650		2 650	0.00
5121 Banque principale	5 540		5 540	0.00
Charges constatées d'avance	195		195	
486 Charges constatées d'avance	195		195	0.00
<i>Actif circulant & charges constatées d'avance</i>	<i>16 289</i>		<i>16 289</i>	
<i>Total général</i>	<i>171 573</i>		<i>171 573</i>	

Détail du bilan - Passif

Rubriques	26/07/2019		Variation	
	31/12/2020			
	17		Montant	%
Capital social ou individuel	15 000		15 000	
1013 Capital souscrit - appelé,versé	15 000		15 000	0.00
Résultat de l'exercice	10 753		10 753	
Capitaux propres	25 753		25 753	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133 206		133 206	
164 Emprunts auprès des établissements de	133 206		133 206	0.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331		331	
401#401IMMERSION IMMERSION	187		187	0.00
408 Fournisseurs - Factures non parvenues	144		144	0.00
Dettes fiscales et sociales	12 283		12 283	
421#421MEPOR MEPOR ALEXANDRE	90		90	0.00
431 Sécurité sociale	2 666		2 666	0.00
43702 GENERALI VIE MUTUELLE 16031558	539		539	0.00
43703 GENERALI RETRAITE COMPLEMENTAIRE	751		751	0.00
4373 Caisses de retraites	2 241		2 241	0.00
4421 Prélèvements à la source (impôt sur le	575		575	0.00
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	1 898		1 898	0.00
445511 TVA à décaisser en France	1 665		1 665	0.00
445711 TVA collectée 20% Débits	1 280		1 280	0.00
44863 FORMATION CONTINUE	577		577	0.00
Total des dettes & comptes de régularisati	145 820		145 820	
Total général	171 573		171 573	

Détail du compte de résultat

Rubriques		26/07/2019		Variation	
		31/12/2020			
		17		Montant	%
Production vendue de services		117 679		117 679	
706	Prestations de services	117 679		117 679	0.00
Chiffres d'affaires nets		117 679		117 679	
Autres produits					
758	Produits divers de gestion courante				0.00
Total des produits d'exploitatio		117 680		117 680	
Autres achats et charges externes		3 996		3 996	
6166	ASSURANCE SUR EMPRUNT BANCAIRE	1 024		1 024	0.00
6167	ASS DECES CO-GERANCE	304		304	0.00
6226	Honoraires	834		834	0.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	394		394	0.00
6231	Annonces et insertions	73		73	0.00
6278	Autres frais et commission sur prestat	1 368		1 368	0.00
Impôts, taxes et versements assimilés		677		677	
6312	Taxe d'apprentissage	293		293	0.00
6333	FORMATION CONTINUE CDI	384		384	0.00
Salaires et traitements		65 029		65 029	
641	SALAIRES APPOINTEMENTS	63 771		63 771	0.00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 258		1 258	0.00
Charges sociales		29 331		29 331	
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 181		19 181	0.00
6452	Cotisations aux mutuelles	523		523	0.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 557		5 557	0.00
6455	CHARGES DE SS ET DE PREVOYANCE	1 597		1 597	0.00
6458	Cotisations aux autres organismes soci	2 474		2 474	0.00
Amortissements des immobilisations		4 383		4 383	
68111	Immobilisations incorporelles	4 383		4 383	0.00
Autres charges		1		1	
658	Charges diverses de gestion courante	1		1	0.00
Total des charges d'exploitatio		103 417		103 417	

Détail du compte de résultat

Rubriques	26/07/2019		Variation	
	31/12/2020			
	17		Montant	%
Résultat d'exploitation	14 263		14 263	
Intérêts et charges assimilées	1 613		1 613	
6616 Intérêts bancaires et sur opérations d	1 613		1 613	0.00
Total des charges financières	1 613		1 613	
Résultat financier	(1 613)		(1 613)	
Résultat courant avant impôt	12 650		12 650	
Impôts sur les bénéfices	1 898		1 898	
Total des produits	117 680		117 680	
Total des charges	106 927		106 927	
Bénéfice ou perte	10 753		10 753	

SOCIETE SAS A2JB.

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, de droit français

Siège social : 114 Avenue du Comminges 31 270 Cugnaux

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, Le 30 JUIN

Messieurs les associés de la société SAS A2JB.

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros de droit français, se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, au siège social de la société situé au **114 Ter Avenue du Comminges 31 270 Cugnaux**

⇒ Feuille de présence

L'ensemble des associés étant présents ou représentés, il n'a pas été jugé nécessaire de dresser une feuille de présence.

⇒ Composition du bureau

L'assemblée générale constitutive procède à la composition de son bureau comme suit :

Monsieur Alexandre Mepor, Associé, Président de séance
Monsieur Julien Milhorat, Associé,
Monsieur Bruno Beaume, Associé,

⇒ Constatation de la régularité de l'Assemblée

L'assemblée générale, à l'unanimité, reconnaît la régularité de la convocation sous la forme dans laquelle elle lui a été faite.

Le président de séance constate que toutes les actions sont présentes ou représentées et que l'assemblée peut en conséquence délibérer valablement sur toutes les questions de l'ordre du jour.

I - A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Alexandre MEPOR a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de cet exercice.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- L'affectation du résultat de cet exercice
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31/12/2020 approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10.753 euros. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.753 € de la manière suivante :

- Affectation à la réserve légale : 537.65 €
- Distribution de dividendes : 10.000 €
- Affectation en report à nouveau : 215.35 €

Montant du report à nouveau avant affectation : 0 €

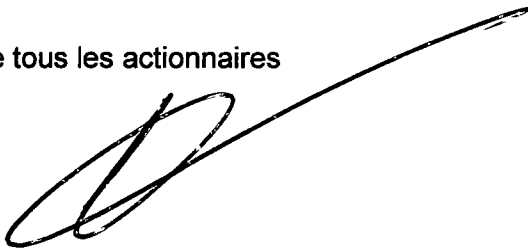
Montant du report à nouveau après affectation : 215.35 €

TROISIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et répertorié sur le registre des décisions des associés.

Signatures de tous les actionnaires
Le Président



Associé



Associé

